



MOBALIB

L'EXPERT DU HANDICAP

Les Registres Publics D'accessibilité (RPA)

MISE EN CONFORMITÉ

Pour les gestionnaires et propriétaires d'Établissements
Recevant du Public (ERP)
(Privés et Publics)



Objectif

Remplir les obligations légales dans le domaine de la mise à disposition des données d'accessibilité auprès du public.



Notre démarche

Accompagner la réalisation des Registres Publics d'Accessibilité

- Identifier, qualifier et valoriser les accessibilités

Former et sensibiliser à l'accueil des personnes handicapées

- Identifier et comprendre les besoins usagers et les enjeux liés au handicap



Notre +

De la conformité à l'exploitation et la valorisation directe des données d'accessibilité auprès des usagers

RAPPEL DES TEXTES DE RÉFÉRENCES

Décret n°2017-431 du 28 mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

[Voir le décret](#)

Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité.

[Voir l'arrêté](#)

Ordonnance du 26 septembre 2014 relative à la formation et à la sensibilisation des agents à l'accueil des personnes en situation de handicap.

[Voir l'ordonnance](#)

Loi n°2016-1321 du 7 octobre 2016 pour une République numérique.

[Voir la loi](#)

Le Registre Public d'Accessibilité (synthèse)



Objectif

Informer le public sur le niveau :

- D'accessibilité des prestations rendues dans l'ERP
- De formation/sensibilisation, des agents de l'ERP, à l'accueil des personnes en situation de handicap



Composition

- Sommaire
- Informations relatives à l'établissement (coordonnées, responsable...)
- Accessibilité de l'établissement (globale, personnel/formation, matériel)
- Liste des prestations non accessibles éventuelles et date de mise en accessibilité

RPA Accessible

Référencement opensource Acceslibre



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ouverture et partage des données territoire dans une base gouvernementale
formatée et ouverte

Obligation légale pour les collectivités de plus de 3500 habitants
Opportunité d'exemplarité et de visibilité pour le secteur privé



Objectif

Donner des informations relatives au cheminement et au cadre bâti de l'ERP

[Fiche Acceslibre](#)

Référencement Mobalink



Une visibilité digitale et accessible pour valoriser vos données d'accessibilité auprès des PSH et leur aidants



Objectif

Un contenu pragmatique

- Liste des prestations de service et d'accessibilité
- Modalités d'accès aux prestations (mail, téléphone, à distance pour éviter un déplacement difficile ou impossible...)
- Les accompagnements dédiés (accompagnement, déplacement...)

Une forme simplifiée

- Formulation simple
- Texte court

Fiche Mobalink

Une visibilité physique et digitale

1

**Kit de communication pour
les réseaux sociaux**



2

Macaron pour les devantures



Renforcement des accompagnements et des compétences collaborateurs



Sensibiliser et former les équipes et les élus pour :

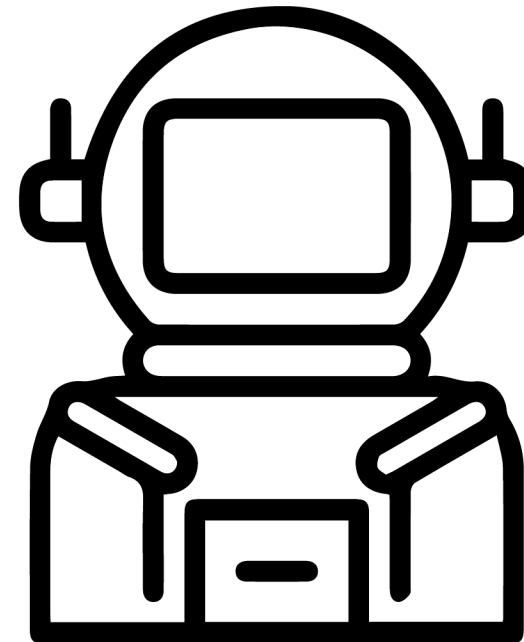
- Instaurer une culture d'écoute et de prise en compte des besoins d'autrui
- Assurer une qualité homogène des services publics attendus par les usagers
- Améliorer la prise en compte des besoins spécifiques
- Augmenter l'inclusion et la satisfaction des usagers



Notre démarche

- Évaluer et comprendre les besoins auprès de la DRH et des agents
- Identifier le formateur partenaire
- Déterminer et ajuster les programmes en fonction des profils et des attentes
- Coordonner et planifier les actions de sensibilisation et de formation

ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?



Jessica AMRANE-DELAFOSSE
Co-Fondatrice-Présidente

jessica.amrane@mobilib.com

06 09 81 93 71